

À une certaine époque, au Québec, l'extrémisme prévalait. Les employés des entreprises étaient soumis à des conditions de travail extrêmement difficiles. Les employeurs régnaient en rois et maîtres se foutant, dans l'immense majorité des cas, de leurs employés qu'ils considéraient presque exclusivement comme des outils de production. Le nombre d'heures de travail quotidien était considérable et on travaillait souvent six jours sur sept. On ne pouvait même pas seulement penser à se syndiquer. Ceux qui ont osé penser de la pensée à la parole l'ont payé cher. Tous ceux qui ont un certain âge ont leur propre histoire d'horreur à ce sujet.

Du point de vue de l'environnement, c'était le laisser aller total. Pas grand monde se privait de jeter sa bouteille de liqueur ou de bière dans un lac ou dans la forêt. Les entreprises n'avaient aucune mauvaise conscience de vidanger leurs résidus dans les cours d'eau.

Puis il y a eu des prises de conscience à différents niveaux. Tant et si bien, et fort heureusement, un rééquilibrage s'est fait. Les travailleurs de différents secteurs de l'économie bénéficient aujourd'hui de conditions de travail beaucoup plus humaines et l'environnement est de nos jours sensiblement plus valorisé qu'il ne l'était il n'y a pas tant d'années.

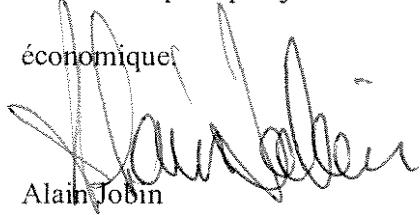
Mais, si ces aspects de notre société ont, fort heureusement, évolué, c'est à se demander si n'auraient pas pris place d'autres excès. Car, c'est à se demander si, avec de meilleures conditions de travail, notamment moins d'heures travaillées, certains n'ont pas un peu trop profité de la situation. L'oisiveté étant la mère de biens des vices, c'est à se demander si certains travailleurs ou professionnels en étant venu à avoir plus de temps libre, n'en profitent pas à mauvais escient, en tentant de manipuler la majorité silencieuse à leur fin, sous couvert d'une préoccupation quant au bien-être de leurs concitoyens.

Dans le contexte où justement l'environnement est devenu une préoccupation grandissante de la population, certains groupes de pression ont vu le jour et semblent agir dans ce sens. La véritable motivation de leur action, étant le syndrome du « par dans cour ». Et je pense que c'est ce qui se produit dans le cas du projet Rabaska. Et pour camoufler cette véritable motivation, les arguments socialement acceptables sont les dangers d'explosion et d'incendie, les attaques terroristes, les déversements de gaz naturel liquéfié dû à des échouements de méthaniers, la diminution du tourisme, le bruit et j'en passe. Ces arguments étant utilisés, ces groupes savent que les différents médias d'informations sauteront là-dessus comme la misère sur le pauvre monde, car il s'agit de sensationnalisme et c'est ce même sensationnalisme qui fait vendre les journaux et qui braquent les familles sur leur radio ou leur téléviseur.

Comme le totalitarisme, la démocratie à un prix. Une des composantes de ce prix peut être de subir les abus infligés par une minorité à la majorité. Avec de la vigilance, je pense que nous pouvons au moins éviter cette dite composante. C'est donc cette vigilance que nous devons appliquer dans le dossier Rabaska. Il suffit, pour ce faire, de visionner un certain reportage du magazine « Le Point » de la Société Radio-Canada datant de quelques mois, pour comprendre qu'un port méthanier ce n'est pas très sorcier et que le danger inhérent à ce type d'installation est très socialement acceptable. Les Européens, entre autres, semblent l'avoir bien compris.

Cela dit, notre attention doit bien davantage porter sur les bienfaits qu'aura ce projet sur notre région, en termes de création d'emplois directs, indirects et induits, de retombées fiscales sur les plans municipal, provincial et fédéral et pour le monde de l'éducation. Sur ce dernier point, il apparaît évident qu'avec un suivi serré, une expertise peut être développée au Québec dans le domaine gazier.

Voilà donc pourquoi je m'inscris en faveur d'un tel projet générateur d'un point de vue  
économique



Alain Jobin